L'Allemagne respecte les traités...

Mais ses troupes communistes attaquent les Polonais de Haute-Silésie

« Le Temps » reproduit les dépêches suivantes à titre d'information et avec les réserves d'usage :

Gleiwitz, 2 juin. — Des bandes allemandes ont attaqué les Polonais et ont jeté des grenades à main dans le jardin du curé. Un Polonais a été tué et son fils grièvement blessé.

Des attaques semblables, organisées par l'Orgesch, ont eu lieu dans différents villages et des maisons ont été incendiées.

200 membres de l'Orgesch ont attaqué, dans la partie polonaise de la Haute-Silésie, la localité de Beba. Ils ont occupé, à l'aide de mitrailleuses, le village de Kunnica-Rudzka, ainsi que l'hôpital des mineurs. La garde communale et la police plébiscitaire ont essayé de résister, mais leurs effectifs sont insuffisants.

On annonce qu'une douzaine de personnes ont été tuées et on compte 27 blessés graves.

200 stosstruppers armés de mitrailleuses et de grenades à main, ont dirigé le feu contre le faubourg du vieux Gleiwitz, de nombreuses maisons appartenant aux Polonais ont été démolies. Pendant la nuit, des inconnus ont tiré plusieurs coups de revolver dans la fenêtre d'une chambre où couchait un officier français qui, heureusement, n'a pas été atteint.

Enfin, on annonce que de forts détachements de l'Orgesch ont attaqué les mines de Kunow, dans la Haute-Silésie polonaise, ainsi que les villages environnants, dont les habitants demandent un secours urgent à la Commission interalliée.

Entre les villageois et l'Orgesch les combats continuent.

Orages meurtriers

DANS LE MIDI

Deux personnes tuées dans une cabane

Toulouse, 2 juin. — De violents orages sont tombés hier soir sur les régions de la Haute-Garonne et de l'Ariège, détruisant les récoltes.

Les cantons le Mas d'Azil et la Bastide de Sérou ont été surtout ravagés par la grêle.

La foudre a fait deux victimes à Croquié, commune de Merous-Garrabet (Ariège) où Mme Jeanne Canal, âgée de 26 ans, et le berger Pellhan, 6 ans, ont été tués dans une cabane où ils s'étaient réfugiés.

A Pradières, près de Foix, un bœuf, une vache et deux taureaux ont été foudroyés dans une étable.

Perpignan, 2 juin. — A la suite de violents orages, la grêle s'est abattue sur divers points du département, occasionnant de graves dégâts aux récoltes.

LA FOUDRE TOMBE A PARIS

Paris, 2 juin. — Un orage s'est abattu cet après-midi vers deux heures sur la région parisienne.

La foudre est tombée en plusieurs endroits, notamment dans le quartier des Champs-Elysées, des Invalides et dans le XVe arrondissement. Jusqu'ici aucun accident n'est signalé.

Paris, 2 juin. — Cet après-midi à 14 h. 30, la foudre est tombée sur la chaussée, boulevard Saint-Michel, en face le n° 107, déplaçant une vingtaine de pavés sans causer d'autre accident.

Paris, 2 juin. — Au cours de l'orage, la foudre est tombée sur un immeuble rue Blanche, 25, et rue du Regard, sur le Crédit municipal. Il n'y a que des dégâts matériels.

LA FOUDRE TOMBE SUR LA GENDARMERIE DE VILLERS-BRETONNEUX

Amiens, 2 juin. — Un violent orage a éclaté ce matin dans la région d'Amiens et de Villers-Bretonneux.

La foudre qui est tombée sur la gendarmerie de Villers-Bretonneux a incendié le logement de l'un des gendarmes avec le mobilier qui était contenu. La famille du gendarme qui se trouvait dans le logement a reçu une forte commotion. Dans l'après-midi, une pluie diluvienne a obstrué tous les chemins dans la même région.

« LA PASSION » A NANCY

Les représentations de « La Passion » à Nancy ont eu, en 1921, un succès mondial et ont attiré plus de 100.000 spectateurs; elles vont reprendre en 1922, puis elles seront interrompues l'espace de dix ans.

« Variété et pathétique beauté des scènes, richesse des décors, perfection des chants soutenus par un orchestre d'artistes, féeries de la lumière électrique, présence de plus de mille personnages revêtus de costumes du temps, tout se réunit pour charmer les yeux et les oreilles, intéresser l'esprit et remuer profondément le cœur... »

Les représentations auront lieu les 11 juin, 2, 9, 14, 16, 23 juillet; 6, 13, 20, 27 août; 3, 10, 17, 24 septembre (de 9 h. 30 matin à 5 h. soir, avec une interruption de deux heures à midi); les 1er et 22 août (de 4 h. 30 à minuit, avec un intervalle d'une heure et demie pour le dîner).

Les prix des billets sont de 30 fr., 25 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr., avec réduction de 5 fr. par billets, par groupe de cinq; fauteuils, 50 francs.

Demander le programme complet et les renseignements à Mgr Petit, curé de Saint-Joseph, à Nancy (Téléph. 0.36).

LES ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

LES OBSEQUES DES VICTIMES DE L'ACCIDENT DE NURIEUX

Bourg-en-Bresse, 2 juin. — Les cercueils de quatre des victimes de l'accident de Nurieux ont eu lieu ce matin à Bourg, au milieu d'une affluence considérable.

Le corps du conducteur M. Comparet, père de trois enfants, a été dirigé sur son pays natal, à Nancy (Saône-et-Loire). Les wagons-lits Poncet, père d'un enfant; Cour, père d'un bébé, et Brévet, marié depuis huit mois, ont été inhumés à Bourg.

A la levée des corps, des discours ont été prononcés par M. Margot, directeur de la Compagnie, et par un représentant du ministre, par le préfet de l'Ain, M. Belley, au nom de la ville de Bourg.

Les circonstances de l'accident

D'après l'état actuel de l'instruction, l'accident se serait produit dans les circonstances suivantes :

La locomotive d'avant, qui déjà donnait des signes de faiblesse au départ de Cize, se trouvait tout à fait en panne au haut du tunnel. La machine d'arrière ne put pas démarrer le train; la locomotive d'avant fondit ses plombs et l'eau inondant le foyer produisit un dégagement formidable et brusque d'oxyde de carbone qui, s'ajoutant aux fumées déjà accumulées dans le tunnel, empoisonna tous les hommes sur place.

Le chef de gare de Nurieux avait envoyé un poseur de la voie aux renseignements, mais en arrivant au train de marchandises, suffoqué par les émanations de carbone, le poseur avait dû fuir et était tombé à moitié asphyxié sous le tunnel.

DEUX WAGONS TOMBENT DANS LA RUE A COURBEVOIE

Paris, 2 juin. — Ce matin, à 1 h. 45, le train de marchandises 43.637, allant du Champ de Mars à Achères, sur la ligne Paris-Versailles, a été aiguillé par erreur sur une voie de garage, au pont de Colombes, à Courbevoie.

Le buttoir ayant été démoli, deux wagons sont tombés dans la rue de Colombes, la barrant complètement.

Un serre-frein nommé Lucien Triadou, 70, rue de la Joncquière, à Paris, a été légèrement blessé aux jambes et transporté à l'hôpital Beaujon.

Les travaux d'exhumation des cimetières du front

Voici le programme des travaux qui seront effectués par le service de l'état-civil militaire dans la deuxième quinzaine de juin :

Secteur d'Arras. — Translation dans le cimetière national de Notre-Dame de Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire des cimetières militaires du Maroc, à Bully-Grenay, de la sortie Ouest d'Ablain-Saint-Nazaire, des cinq petits cimetières d'Aix-Noulette et des cimetières de Bouvigny (nouveau et la Forestière).

Secteur de Roisières-en-Santerre. — Translation dans le cimetière national de Dompierre-en-Santerre des cimetières militaires de Cappy (cimetière E. F., près de la route de Cappy-d'Estrées), de Frise (cimetière face à l'écluse, cimetière face au cimetière I, cimetière H, dit de l'Eglise), du cimetière N.-O., de Fay et du cimetière, dit de l'Eglise de Fontaine-les-Cappas.

BELGIQUE. — Secteur de Poperinghe. — Translation dans le cimetière national de Notre-Dame de Lorette, des cimetières militaires de la ferme de Torstille à Saint-Georges de l'église d'Œren, de Steenkerke, de Lombartzyde à Westende, de l'église d'Adinkerke, ouverture des fosses collectives du cimetière communal d'Adinkerke.

PETITES NOUVELLES

De Cobience : Les employés de commerce de Coblentz n'ayant pu obtenir une augmentation de salaire de 40 0.0, ont proclamé la grève aujourd'hui.

Les assises de l'Yonne viennent de condamner à huit ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour, le nommé Armand Coquart, 25 ans, auteur de nombreux cambriolages dans l'Yonne et le Pas-de-Calais.

Le maréchal Pétain a inspecté les troupes des garnisons de Montauban et de Toulouse.

De Paris : Le Conseil supérieur des chemins de fer a examiné la question de la réorganisation administrative et financière du réseau de l'Ouest.

De Marseille : Les corps des victimes de l'attentat du « Zeppelin », à Athènes, seront embarqués le 20 juin, à Salonique, sur « Le Rolion », qui arrivera à Marseille vers le 28 juin.

De Madrid : L'Allemagne aurait fait connaître au Président du Conseil espagnol qu'elle se verrait amenée à rompre toutes relations commerciales avec l'Espagne, si la surtaxe pour dépréciation du mark qui frappe les marchandises allemandes était maintenue.

M. Henri Fabre, directeur du « Journal du Peuple », auquel les intransigeants du parti communiste reprochent son « oeil », exclu du parti.

La presse agricole s'est réunie à Paris, sous la présidence de M. Cornet, sénateur. Au banquet, M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a prononcé un discours.

L'enquête ouverte au sujet du vol de métaux commis à l'aviation de St-Cyr se poursuit. Le négociant visé, son chef-fondeur et quatre ouvriers ont été mis à la disposition du juge d'instruction.

L'Amérique ne participera pas aux travaux de la Commission d'enquête sur les atrocités des Turcs nationalistes.

Les anarchistes auteurs de l'attentat contre le Théâtre Diana, à Milan, ont été condamnés : Mariani et Boldrini, aux travaux forcés à perpétuité; les autres inculpés à 30, 15, 11 ans et à des peines moindres.

Au Congrès international de l'Union des Missionnaires du clergé à Rome, Mgr de Guébriant, Président du Séminaire des Missions, à Paris, a lu un rapport sur les missions.

La provocation des militaires à la désobéissance

La Commission de la Chambre estime qu'il y a lieu à poursuites

Paris, 2 juin. — La Commission de cinq membres chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre MM. Vaillant-Couturier et Marcel Cachin, députés communistes, s'est constituée cet après-midi. Elle a nommé président M. Lionville.

Par huit voix contre une, celle de M. Lavasseur, la Commission a estimé qu'il y avait lieu à poursuites et a désigné comme rapporteur M. Bellet. Celui-ci déposera mercredi en haut, son rapport, concluant favorablement à la levée de l'immunité parlementaire des députés communistes.

LES VENTES D'ANVERS

(D'un correspondant particulier)

Londres, 1er juin. — Presque totalité vendue, prix de la vente de Liverpool (parité à 5 p. c. de hausse sur cours de Londres).

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 3 JUIN :

Aujourd'hui, sainte Clotilde ; demain, Pentecôte.

154e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 52; coucher à 20 h. 46.

Lune : Nouvelle du 28 mai. Premier quartier, le 2.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies : De 7 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h.

A 14 h. 30, piste du Breucq : Club Hippique.

Ce qu'a marqué le thermomètre

Si la chaleur n'est plus aussi excessive que celle constatée, il y a quelques jours, le thermomètre marque néanmoins des températures anormales, à certains jours. Vendredi tandis que la matinée fut plutôt brumeuse avec orage en perspective, le ciel s'est éclairci vers 11 h. et sous l'action des rayons du soleil, le mercure a atteint jusqu'à 28°, température stationnaire jusque vers 16 h. A ce moment, à voir le ciel, chargé d'électricité, on eut pu craindre un orage mais bientôt un vent du Nord assez fort balaya les nuées et dès ce moment le thermomètre descendit petit à petit pour marquer à la tombée de la nuit 20°.

Jusqu'à minuit cette température n'a guère changé.

FETE DU SOUVENIR

Le Centenaire de Gustave Nadaud

Manifestation du « Choral Nadaud » au monument du chansonnier Roubaisien

La société nationale le « Choral Nadaud » organise pour le lundi de la Pentecôte, à 11 h., une manifestation du souvenir au monument de Gustave Nadaud son premier président d'honneur dont elle fête cette année le centième anniversaire.

Ce même jour notre excellente et artistique phalange musicale commémorera le 40e anniversaire de sa fondation.

A ce propos la société la « Concordia-Harmonie » a bien voulu prêter son gracieux concours pour rehausser l'éclat de cette manifestation dont voici le programme :

1. Ouverture par la société « La Concordia » ; 2. Discours et remise de palme par le président, M. J. Belle. 3. « La Marseillaise » par la société « La Concordia » ; 4. Poésie « Hommage à Nadaud », de H. Delumoy, par M. Alfred Lecomte; 5. « Hymne de gloire », chœur, de Berlioz, par le « Choral Nadaud ».

La famille de Nadaud et tous les amis et admirateurs du grand poète assisteront à cette fête et apporteront par leur présence un souvenir d'admiration au grand poète-chansonnier roubaisien Gustave Nadaud.

NOS ARTISTES

L'exposition de M. Jules Schelstraete

M. Jules Schelstraete, notre jeune concitoyen, ancien élève de notre Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles, devenu professeur de dessin au Collège libre de Marcq-en-Barœul, expose dans la Galerie Dujardin, à partir du dimanche 4 juin, une cinquantaine de ses œuvres.

Artiste original, il fait preuve dans ses colorations, d'une délicatesse de vision remarquable. Dans son interprétation de la nature, il est poète et magicien. D'abord décorateur, il arriva à peindre les fleurs avec une grande habileté, puis il s'adonna au pastel. Où aboutira-t-il? Certainement à nous donner des œuvres exceptionnelles.

C'est, en tout cas, une exposition charmante, qu'il offre à la Galerie Dujardin. Elle obtiendra, auprès de nos concitoyens, le succès que mérite l'effort du jeune talent vers la perfection.

Les noces d'or des époux Thys-Vanderyden

Les époux Thys-Vanderyden, qui habitent 100, rue des Longues-Haies, fêtèrent leurs noces d'or, le lundi de la Pentecôte.

Les deux jubilaires sont nés en Belgique, l'époux, le 28 mai 1846, à Lierre, et l'épouse le 7 avril 1851, à Saint-Martin-Lennick. Ils habitent Roubaix depuis 1865, époque à laquelle M. Thys entra comme tissemand chez MM. Muet et Mac Avoy.

De leur union sont nés huit enfants, dont trois sont encore en vie. Le plus jeune, Alphonse, est tombé en brave, au champ d'honneur, en février 1915.

Sur l'initiative d'un groupe de musiciens, les jubilaires seront conduits, en musique, à l'église Sainte-Elisabeth, où une messe sera célébrée à leur intention, à 11 heures.

Durant toute la journée de lundi, des jeux seront organisés dans le quartier.

Nul doute que cette fête intime n'obtienne un réel succès et ne rende hommage à la vie toute d'honnêteté des braves jubilaires, qui jouissent, d'ailleurs, de l'estime de tous les habitants du quartier.

La vente de la viande fraîche

Voici les prix de la viande fraîche pour la semaine du 3 au 9 juin :

Bœuf. — 1re catégorie : A. Filet : 1re qual., 18.50; 2e, 17.00; 3e, 16.00; — aloyau sans os : 15.50, 13.00, 12.00. — 1re catégorie : B. Avec os : 9.50, 8.00, 7.50; — sans os : 12.20, 10.40, 9.70. — 2e catégorie : B. Train de côtes : 9.00, 7.50, 7.00; — C. Sans os : 12.00, 10.00, 9.50; — D. Plat de côtes, etc. : 7.50, 6.00, 4.00; épaule : 7.50, 6.00, 4.00. — E. Sans os : 10.00, 8.00, 6.00. — 3e catégorie : 5.00, 2.60, 2.20.

Veau. — 1re catégorie : 1re qual., 13.00; 2e, 10.00; 3e, 9.00. — 2e catégorie : 11.00, 9.00, 7.00. — 3e catégorie : 10.00, 7.00, 6.00.

Moutons. — 1re catégorie : 1re qual., 14.00; 2e, 12.00; 3e, 9.00. — 2e catégorie : 11.50, 9.00, 6.00. — 3e catégorie : 6.00, 4.00, 2.50.

Porc. — 1re catégorie : 1re qual., 12.75; 2e, 9.00. — 2e catégorie : 10.00, 7.50. — 3e catégorie : Poitrine : 9.50, 5.50; tête, jambettes : 5.00, 2.50.

Pour les viandes vendues avec os, le pourcentage de ceux-ci ne pourra, dans aucune espèce et catégorie, dépasser 250 grammes au kilo.

LE CONCERT ANNUEL DE LA « GRANDE-HARMONIE ». — Le grand concert d'été offert annuellement à ses membres honoraires par la Société Nationale « La Grande-Harmonie », musique municipale, aura lieu le dimanche 18 juin, à 16 heures, au Parc Jean Dubrulle.

Par une heureuse innovation, grâce au concours du grand club doyen, le Racing-Club de Roubaix, quelques épreuves régionales de courses à pied encadreront les exécutions de notre brillante phalange artistique, réalisant ainsi heureusement la formule « Art et Sport ».

HALLE FLIPO : Beurre extra (meilleur que partout), 10 fr. le kil. Jambons cuits, très fin, 10 fr. le kil. Hollande très gras, 6 fr.; vieux 8 fr. Gruyère, 7 et 9 fr. Voir autres sortes. Très beau choix biscuits fin, 7 et 8 fr. Confiture, 2.95; Café, 8.50. Margarine, 4.25. Pain d'épices, 3 et 3.50. Bon vin, 1.75. 91390d

L'AMICALE DES ARTISTES DRAMATIQUES AMATEURS. — Lors de sa dernière réunion, l'Amicale a nommé sa commission comme suit : Président, MM. Amand Vandevelde; vice-président, Victor Vandenbrouck; secrétaire-trésorier, Joseph Dhondt; commissaires, André Duhamel, Théo Coquet; régisseur général, Isaïe Roussel.

Les anciens artistes amateurs désireux de faire partie de l'Amicale, sont priés de s'adresser au siège, 127, rue du Fontenoy.

La prochaine réunion aura lieu dimanche 25 juin, à 17 h.

JUIN. — Exceptionnellement, 43, rue du Vieil-Abreuvoir : Grandes carpettes, 120 fr.; descentes de lit, 10, 12 et 18 fr. Tapis lavables, 12 et 15 fr. Tapis de jeu, 6 fr. Corbeilles de bureau, 3.60. Corbeilles à pain depuis 3 fr. 91410

AU CONSULAT BRITANNIQUE. — On nous prie d'insérer : « A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, les bureaux du vice-consulat Britannique, à Croix, seront fermés les lundi et mardi 5 et 6 juin. »

COMPTOIR FRANÇAIS D'ALIMENTATION, 10, rue du Vieil-Abreuvoir (près de la Gde-Place). — Sucre en 1 kil., 2.60; cristallisé, 2.25. Café le kil. 6.95. Lait Nestlé sucré, 2.55. Langouste (nouvelle pêche), 3.80-7.10. Huile de table, 3.35 le litre. Pruneaux, 3.90 le kil. Vin blanc, 2.10 le litre; rouge, 1.75-2.10; Bordeaux rouge depuis 2 fr.; blanc, depuis 2.50 la bout. Byrrh, 8.50. Bénédictine, 22 fr. Schiedam, 13 fr. Genièvre, 8.75. Rhum San Kha, le litre 15 fr. — Téléph. 15-24. (Ne pas confondre, aucune succursale). 91400

PRIMES DU LEGS A. MOTTE-GRIMONPREZ. — Le Bureau de bienfaisance nous prie d'insérer :

Les bénéficiaires pour 1922 qui ne sont pas encore venus prendre possession du meuble ou de la prime en argent qui leur ont été attribués sont priés de se présenter au Bureau de Bienfaisance, lundi matin, munis de leur fiche.

Seuls, ceux à qui des cuisinières ont été accordées, devront remettre leur fiche pour que l'appareil de chauffage soit livré et posé chez eux.

FETES DU FONTENOY. — On nous prie d'insérer :

Samedi 3 juin, à 20 h., réunion pour tous les contrôleurs de la course 4 juin. Sont aussi convoqués tous ceux qui ont assisté à la dernière réunion et tous les sportsmen susceptibles d'aider le Comité organisateur.

FETES DE LA PENTECOTE. — La Municipalité nous prie d'insérer l'avis suivant :

A l'occasion des fêtes, l'Administration municipale accorde à tous les débitants de boissons de la Ville la tolérance de jouer de la musique et de danser dans leur établissement, les dimanche 4 et lundi 5 juin, jusqu'à l'heure réglementaire.

BEURRE Normandie, 8.50; Charentais, 9.50; Hollandais extra, 10.50; Avesnes, 10.20; Ivoyage bons frais tous les jours, 2.60; Margarine, 4.25; Café réclame, 7.50 le kil. Vieux fromage extra à 7.50 pièce. Laiterie des Halles, 51, r. Pre-Marie.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — La Mairie nous prie d'insérer ce qui suit :

Par son arrêté en date du 20 mai 1922, M. le Préfet du Nord a prescrit une enquête sur le projet de la Société anonyme « Les Charbonneries », qui demande l'autorisation d'établir, sur le terre-plein du quai de Calais, à Roubaix, des silos à charbon desservis par un transporteur.

Le dossier de cette affaire pourra être consulté par les intéressés du 5 au 21 juin, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., à la Mairie de Roubaix, bureau du contentieux, rue Neuve, 2e étage.

Que de symptômes pénibles ou douloureux sont engendrés par la gravelle du foie ou des reins (coliques hépatiques ou néphrétiques). Grâce à ses vertus explosives, Vichy-Célestins est le meilleur remède. 9138?

AU CIMETIERE. — Enlèvement des croix et monuments funéraires au carré 15. — On nous prie d'insérer :

L'Administration municipale invite les personnes ayant des parents décédés pendant la période du 20 juillet 1913 au 31 janvier 1914 et inhumés dans le carré 15, actuellement en désaffectation, à faire enlever les monuments, croix, chapelles, etc., qui s'y trouvent; faute de quoi, les materiaux seront rentrés d'office dans le magasin du cimetière, par les soins du service municipal compétent.

2.000.000 Fr. : Tel est le chiffre d'affaires faites en moins de 3 mois avec primes en Timbres-Violets. Ménagères, réclamez-les partout. 91181

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS. — Suivant l'usage, la distribution des livres à la Bibliothèque pour tous, rue du Vieil-Abreuvoir, n'aura pas lieu le dimanche de Pentecôte; elle est reportée au lendemain, aux mêmes heures.

LES CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET. — La section des « chanteurs à voix » sera des plus intéressantes; voici les prix qui lui sont attribués :

1re division : Section A : 1er prix, 20 fr.; 2e, 16 fr.; 3e, 12 fr.; 4e, 10 fr. — Section B : 1er prix, 20 fr.; 2e, 16 fr.; 3e, 12 fr.; 4e, 10 fr.

Division d'excellence. — Amateurs : 1er prix, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 25 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, 15 fr. — Professionnels : 1er prix, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 25 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, 15 fr.

Section d'honneur excellence. — Prix unique, 50 fr.

Division d'honneur : Grand prix d'honneur, 60 francs; second prix d'honneur, 30 fr.

L'inscription commencera le 12 juin et sera close le 6 juillet.

GILLETTE. Prix fabrig. Devos, 18, Gde-Rue. 738

L'INCENDIE DE LA RUE DU MOULIN. — D'après l'enquête menée par M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, il résulte que les causes de l'incendie qui s'est déclaré, jeudi soir, chez M. Honoré, rue du Moulin, sont assez difficiles à établir. Il y a lieu cependant d'écarter toute présomption d'acte criminel.

M. Honoré avait allumé, dans l'après-midi, dans son atelier, un foyer dit « fournaise » pour fondre de la colle. Sans rien remarquer d'anormal, il avait quitté l'atelier vers 16 heures. Il y a donc lieu de supposer qu'en son absence, la colle demeurée sur le foyer a pris feu, ou qu'une étincelle a jailli sur le bois remisé dans l'atelier, et l'a enflammé.

UN WAGON BRULE A LA GARE. — Jeudi soir, un wagon chargé de couvertures sortait de la gare de Roubaix, lorsqu'un charbon incandescent échappé de la locomotive, y mit le feu.

Le personnel de la gare se mit aussitôt en devoir de combattre le sinistre et empêcha le feu de se communiquer aux autres wagons.

CROIX

RETOUR DE VICTIMES DE LA GUERRE. — La Mairie a été avisée du prochain retour à la gare de Croix-Wasquehal des corps de MM. Jean-Baptiste Demortier, du 1er territorial, 211, rue de la Mackellerie; Achille Brouez, du 54e B. C. P., rue de Rapaume, 2, morts pour la France; Georges Scassé, rue de Rapaume, 10; Auguste Wallecan, rue Jean-Jaurès, 179; Félix Hantson, anciennement à Croix, actuellement à Issy-les-Moulineaux, et Jules Catteau, rue Marceau, 9, victimes civiles de la guerre.

LES VOYAGES DE FAMILLE ET LES VOYAGES DE NOCES

sont organisés dans les meilleures conditions par "EXPRINTER"
VOYAGES PRATIQUES
83, Rue Nationale, LILLE (Tél. 17.97). 91377

WASQUEHAL

RETOUR DE CORPS DE SOLDATS ET D'UNE VICTIME CIVILE DE LA GUERRE. — Ce matin, samedi, par le train de 9 h. 17, arriveront en gare de Croix-Wasquehal, les cercueils contenant les dépouilles mortelles de l'adjudant Clément Cleuet, de Belle-Ile, 1, mort pour la France à la Ferme de Tout-Vent (Somme), le 10 juin 1915, et dont la veuve habite 24, rue de Tourcoing; du soldat Florent Deloof, du 243e R. I., mort pour la France à Mametz (Pas-de-Calais), le 10 juin 1915, et dont la famille habite rue Bertelin, 11; du soldat Lloyd Planquin, du 33e R. I., mort pour la France des suites de ses blessures, à Juvisy-Triage, le 6 octobre 1916, et dont la famille habite 4, rue de Flers; du soldat Carrier Eugène, de la 1re section du C.O.A., décédé à Issy-les-Moulineaux, le 8 février 1918, et dont la famille habite 90, rue La Hamaide. Par le même convoi arrivera également le cercueil contenant la dépouille mortelle de M. Eugène Wallaert, exhumé du cimetière de Pantin, victime civile de la guerre, dont la famille habite 21, rue Kléber.

Leurs funérailles de ces braves seront fixées ultérieurement.

LA DIOCESE DE WASQUEHAL. — La diocèse de Wasquehal aura lieu les dimanche 11 et lundi 12 juin. De nombreux forains ont demandé un emplacement pour s'installer ces jours-là sur les places Fénelon et de la République. La distribution des places aux forains aura lieu mercredi 7 juin après-midi, à la Mairie.

WATTRELOS

RETOUR DE CORPS DE MILITAIRES. — La Mairie a été avisée que huit corps de militaires seront ramenés en gare de Wattrelos, le samedi 10 juin. Ce sont ceux de : MM. Emile Dubus, adjudant au 127e R.I.; Arthur Clarhaut, caporal au 167e R.I.; Victor Bléry, mobilisé au chemin de fer; Clément Holleunert, soldat au 4e R. de zouaves; Henri Liagre, soldat au 38e R.I.; Oscar Trenteseaux, soldat au 1er R.I.; François Vanceunebroucke, soldat au 12e R.I., et Clovis Bachieux. Le dépositoire de la gare sera, désormais, ouvert le dimanche de 9 à 19 h.

CREATION DE NOUVELLES CLASSES DANS LES ECOLES PUBLIQUES. — M. le ministre de l'Instruction publique a approuvé les délibérations du Conseil départemental de l'enseignement primaire, relatives à la création d'une 2e classe à l'école des filles du Tonquet; d'une 3e classe à l'école des garçons du Tonquet et d'une 4e classe à l'école des filles de la Vieille-Place.

FUNERAILLES DE SOLDATS WATTRELOSIENS. — Le lundi 5 juin, seront célébrées, à 9 h. 30, les funérailles de MM. Laurent Voxsaert, du 362e R.I.; Victor Roger, du 1er R.A.; Jules Farvacque, du 9e bataillon de chasseurs; Clovis Delrue, du 3e génie, et Louis Duhamel, du 162e R.I. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Macleu.

LA VERIFICATION DU POIDS des PAINS. — L'actif commissaire de police de Wattrelos, M. Comenet, a fait procéder ces jours derniers à une enquête utile pour la population chez les boulangers wattrelosiens.

Certains boulangers ont été pris en faute. Les pains qu'ils tenaient à la disposition des clients ne possédaient pas le poids voulu, aussi des procès-verbaux ont été dressés contre les délinquants pour poids insuffisant de la marchandise.

MAUVAIS EPOUX, MAUVAIS PERE. — Le commissaire de police a mis en état d'arrestation et fait transférer à Lille, un briquetier, M. Hippolyte Vasseur, 34 ans, rue de l'Union, 104, sous l'inculpation de privation d'aliments, de coups et mauvais traitements envers sa femme et son fils, âgé de 8 ans.

Un procès-verbal avait déjà été rédigé à sa charge le 26 décembre dernier, pour les mêmes motifs.

LA GAULOISE A MARSEILLE. — Après une dernière répétition qui laisse les meilleures espérances, les vaillants gymnastes de La Gauloise sont partis hier, vendredi pour Marseille où, sous la direction de leur chef, M. Henri Vergin, ils doivent prendre part au concours de la 44e Fête Fédérale de l'Union des Sociétés de gymnastique de France. Leurs efforts seront certainement couronnés par le succès.

POUR LES ENTREPRENEURS ET PROPRIETAIRES. — La Mairie nous communique :

« Les entrepreneurs et propriétaires possédant des décombres pourront s'en débarrasser pour les remblais de la rue du Sartel, après avoir passé au bureau des travaux de la Mairie.

Les voituriers devront toujours être munis de l'autorisation qui leur sera délivrée par le service des travaux.

» Le piquetage de la nouvelle plateforme sera déterminé et devra être observé strictement. Les intéressés qui causeront des dégâts aux propriétés riveraines, en supporteront les responsabilités. »

ASTRA
Comme du beurre !
J. MOTTE & Cie, YVETOT (S.-I.)

LANNOY — LEERS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira aujourd'hui samedi, 3 juin, à 19 h. A l'ordre du jour : Caisse de dotation des Pupilles de l'Assistance publique; Eclairage public; Indemnités de logement; Legs Henri Ponthieu; Construction de passerelles sur le Riez; Comptes et budgets de la Commune et du Bureau de bienfaisance.

ACCIDENTS DU TRAVAL. — A l'usine Saint Frères, à Leers, Jean Vandenbossche, teinturier, demeurant à Leers, rue de Roubaix, 54, s'est fait une contusion musculaire à l'épaule droite en tombant sur un bac. 10 jours de repos. — A la briqueterie Virnot, Achille Beyens, briquetier, demeurant à Swevegnem (Belgique), s'est fait une déchirure musculaire de la région des quatre côtes gauches par suite d'un faux mouvement en chargeant du mortier. 12 jours de repos.

DERNIÈRE HEURE

UN MÉMORANDUM de M. Poincaré aux Puissances

à propos de la Commission d'experts de La Haye

Paris, 2 juin. — M. Poincaré a fait adresser ce soir, à tous les gouvernements invités à la Commission d'experts de La Haye, un mémorandum où il expose les conditions que la France juge indispensables pour assurer le succès de la nouvelle Conférence sur les affaires russes.

Ce document rappellera les principes juridiques universellement admis par les nations civilisées qui furent posés au Conseil supérieur de Cannes comme bases indispensables de toute négociation avec le gouvernement des Soviets; il fera ressortir également les enseignements qu'on peut tirer des longues discussions qui se sont déroulées à Gênes avec les délégués russes. Il conclura en montrant qu'en dehors d'une négociation technique entre experts, la nouvelle délibération internationale paraît vouée à un échec, en raison de l'expérience faite précédemment à Gênes des méthodes diplomatiques des Soviets.

Ce mémorandum sera d'ailleurs publié dès que tous les gouvernements auxquels il a été adressé l'auront reçu. Ce n'est qu'ultérieurement que le gouvernement français déclarera en pleine indépendance, la semaine prochaine, s'il juge opportun de se faire représenter ou non à La Haye. Enfin, il est intéressant de constater que les idées des milieux officieux américains sur la conférence de La Haye concordent complètement avec les vues officielles françaises.

On reparle du pacte franco-britannique

LE PROJET REMIS EN QUESTION

Paris, 2 juin. — Le rédacteur diplomatique de l'Agence Havas croit savoir que le projet de pacte franco-britannique qui, au cours des dernières semaines, n'avait fait l'objet d'aucune discussion entre les deux chancelleries, vient d'être remis en question dans les entrevues que l'ambassadeur de France vient d'avoir avec lord Balfour, à l'occasion de sa prise de possession des services du Foreign Office.

Il est bien évident que tous les problèmes actuellement pendants entre les deux gouvernements, furent abordés, et c'est ainsi que tout naturellement la conversation dut porter sur le pacte. Il semble qu'un malentendu se soit produit à cet égard dans l'opinion britannique qui tendait à voir dans la réserve discrète du gouvernement français l'indice qu'il se désintéresserait de la conclusion de cet accord. En réalité, la situation est bien différente. Dès son arrivée au pouvoir, M. Poincaré a fait connaître à Londres les quelques modifications qu'il jugeait préférable de voir apporter au projet de pacte échangé à Cannes entre MM. Lloyd George et Briand. Or, jusqu'à présent, le gouvernement britannique n'a pas fait connaître les observations que pourraient, peut-être selon lui, appeler les remarques de M. Poincaré. C'est pour cette raison que la discussion du pacte franco-britannique s'est trouvée momentanément interrompue, sans qu'aucune condition n'ait été posée du reste de part et d'autre, qui empêcherait ou reprise prochaine.

Le vote obligatoire

Paris, 2 juin. — La Commission du suffrage universel a été saisie, au mois de juin de l'année dernière, d'une proposition de loi de M. Barety, député des Alpes-Maritimes, tendant à instituer le vote obligatoire.

M. J. Barthélémy, député du Gers, rapporteur de cette proposition, donnera prochainement lecture à la commission de son rapport, concluant à l'adoption de la proposition de M. Barety.

Le débat sur la politique extérieure à la Chambre

Les résultats rectifiés du scrutin

Paris, 2 juin. — Voici les résultats du scrutin sur l'ordre du jour de M. Bureau et plusieurs de ses collègues, accordant la confiance au gouvernement :

Chiffre rectifié : Nombre de votants, 532; majorité absolue, 267. Pour l'adoption, 436; contre 96, parmi lesquels 15 communistes, 51 socialistes unifiés, 1 député de la Gauche républicaine démocratique (M. Albert Favre); 1 député de l'Action républicaine et sociale (M. Vaudé); 19 radicaux et radicaux-socialistes (MM. Accambray, Biaet, Ferdinand Buisson, Cosnevot, Daladier, Desarnaulds, Ducos, Durafour, Gheusi, Godard, Guichard, Hauet, Pamay, Schmidt, Judet, Margaire, Pierre Robert, Pinard, Charles Roux, André Escoffier); 7 républicains socialistes, (MM. Antérion, Bouvier-Lapierre, Charles Guilhaumou, Clerc, Lenoir, Pierre Ramell, Poitevin); 2 députés n'appartenant à aucun groupe, (Cairnoli et Marc Sangnier).

N'ont pas pris part au vote : 9 républicains socialistes, (MM. Auglès, Borrel, Antoine, Coutant, Fiori, Lajarrige, Moro-Giafferi, Painlevé, Rhul, Viviani); 5 députés n'appartenant à aucun groupe, (Aubriot, de Cassagnac, Levasseur, Maurice Binder, Rosier); 29 radicaux et radicaux-socialistes, (MM. Barthelemot, Boué, Bourgier, Castel, Cazais Charles Peronnet, Chautemps, Denise, Deegroux, Dodat, Dumesnil, Girard, Herriot, Huguet, Israel, Joseph Ducaud, Lamoureux, Lavau, Marrou, Milhet, Nibelle, Paul Bernier, Proust, Queille, Raynaud, Renard, Senac, Victor Jean, Leball); 4 députés de la Gauche républicaine démocratique, (MM. Calary de Lamaïère, Duboin, Raoul Péret, Pierre Vial); 1. de l'Action républicaine et sociale, (Reymonenq); 1 député Entente républicaine et démocratique, (Sévère); 1 socialiste unifié, (M. Valière); 1 indépendant, (M